

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL

PROGRAMME 217

RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT

DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2022

CONDUITE ET PILOTAGE  
DES POLITIQUES DE  
L'ÉCOLOGIE, DU  
DÉVELOPPEMENT ET DE  
LA MOBILITÉ DURABLES



PROGRAMME 217  
**Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du  
développement et de la mobilité durables**

---

## OPÉRATEUR

ENTPE - Ecole nationale des travaux publics de l'Etat

### ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

#### Missions

L'ENTPE, établissement d'enseignement supérieur et de recherche, forme des ingénieurs et cadres en formation initiale et continue, appelés à porter et déployer la transition écologique et solidaire dans les territoires, en s'appuyant sur les connaissances et innovations produites au sein de ses laboratoires de recherche. Elle intervient sur l'ensemble des champs professionnels de l'aménagement, de l'organisation et de la gestion des territoires urbanisés :

- bâtiments et infrastructures ;
- aménagement des territoires, politiques urbaines, urbanisme ;
- systèmes de transport et mobilités ;
- sols, eau et hydrosystèmes anthropisés : maîtrise des impacts et des risques environnementaux, prévention des pollutions et des nuisances, préservation de la biodiversité.

Elle est habilitée à délivrer le diplôme d'ingénieur de l'ENTPE, délivre des diplômes de master dans 8 mentions différentes, ainsi que le diplôme de doctorat dans 3 écoles doctorales partagées avec les autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche du site de Lyon Saint-Étienne. Elle délivre également des diplômes de mastère. Elle accueille chaque année environ 900 étudiants dont plus de 700 en cycle ingénieur. 50 % environ des élèves ingénieurs sont fonctionnaires.

L'école mène une activité de recherche à travers cinq laboratoires de recherche partagés avec d'autres établissements (universités, écoles, CNRS) dans lesquels travaillent une centaine de doctorants. Elle participe à la diffusion des connaissances et conduit des actions internationales et partenariales avec une capacité à faire dialoguer les acteurs publics et privés.

#### Gouvernance et pilotage stratégique

Forme juridique : établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

Date de création : 1954

Texte de référence : décret n° 2006-1545 du 7 décembre 2006 relatif à l'École nationale des travaux publics de l'État

Directrice générale : Cécile Delolme

Présidente du Conseil d'administration : Élisabeth Crépon

Conseil d'administration (35 membres) :

– 21 personnalités extérieures nommées par le ministre de tutelle (personnalités issues des employeurs des ingénieurs TPE, personnalités représentant l'enseignement supérieur et la recherche, personnalités issues des associations, des organisations syndicales et à titre personnel);

– 14 membres élus (enseignants dont l'école n'est pas l'employeur principal, chercheurs et enseignants internes, personnels administratif et technique, doctorants, étudiants de 3<sup>e</sup> année, masters, certificat d'études supérieures (CES), étudiants de 2<sup>e</sup> année, étudiants de 1<sup>re</sup> année).

Contrôleur budgétaire : CBCM au MTECT (contrôle budgétaire a posteriori)

## FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2021		Prévision LFI 2022		Réalisation 2022	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P362 – Écologie</b>	<b>3 698</b>	<b>1 902</b>				<b>1 795</b>
Dotations en fonds propres	3 698	1 902				1 795
<b>P175 – Patrimoines</b>					<b>9</b>	<b>9</b>
Transferts					9	9
<b>P203 – Infrastructures et services de transports</b>						
Transferts						
<b>P217 – Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables</b>	<b>19 643</b>	<b>19 643</b>	<b>19 451</b>	<b>19 451</b>	<b>19 955</b>	<b>19 955</b>
Subventions pour charges de service public	19 643	19 643	19 451	19 451	19 955	19 955
<b>P190 – Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables</b>					<b>-20</b>	
Transferts					-20	
<b>P135 – Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat</b>					<b>-2</b>	
Transferts					-2	
<b>P162 – Interventions territoriales de l'État</b>					<b>-1</b>	
Transferts					-1	
<b>P723 – Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État</b>					<b>330</b>	<b>104</b>
Dotations en fonds propres					330	104
<b>Total</b>	<b>23 340</b>	<b>21 545</b>	<b>19 451</b>	<b>19 451</b>	<b>20 270</b>	<b>21 862</b>

Le montant en LFI 2022 de la SCSP de l'ENTPE s'élevait à 19,45 M€, soit après mise en réserve, une dotation initiale de 19,19 M€. Le programme 217 a aussi versé :

- 0,66 M€ pour compenser le solde des indemnités spécifiques de service (ISS) des corps techniques de l'année 2020 ;
- 0,01 M€ destinés au financement du versement de l'aide exceptionnelle de solidarité aux étudiants boursiers (après transfert du programme 231 « Vie étudiante ») ;
- 0,02 M€ au titre de mesures reconventionnelles 2022 issues de la loi de programmation de la recherche (après transfert du programme 150 « Formations supérieures et recherche universitaire »)
- 0,04 M€ pour l'action sociale et la médecine de prévention des ingénieurs élèves fonctionnaires ;
- 0,03 M€ pour la restauration des étudiants fonctionnaires.

Le montant total de la SCSP est légèrement supérieur à 2021 (19,64 M€). Elle permet à l'ENTPE de couvrir ses charges de personnel sous plafond d'emplois ainsi que ses charges d'exploitation (fonctionnement courant, entretien et maintenance).

L'ENTPE a par ailleurs perçu une subvention complémentaire au titre du plan de relance de 0,10 M€. L'ENTPE est en attente du versement, au titre de l'appel à projets résilience, de 0,23 M€ et du financement Intracting de 0,93 M€.

La subvention relative au plan de relance s'inscrit dans le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) 2016-2023 de l'ENTPE, approuvé par la direction de l'immobilier de l'État (DIE) le 29 juillet 2019.

Plusieurs opérations, permettant des économies d'énergie, une baisse des émissions de GES, des impacts positifs sur l'environnement (biodiversité, économie circulaire, etc.), ont été engagées depuis 2020 :

- rénovation des toitures terrasses ;
- isolation thermique des planchers bas des bâtiments D et A-B ;
- gestion des eaux pluviales, des eaux de nappe ;

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Opérateurs

- rénovation de la piscine et de ses vestiaires ;
- réfection de l'éclairage (relamping) ;
- travaux sur les installations de chauffage et de ventilation ;
- élargissement du périmètre de la gestion technique centralisée (GTC).

### COMPTE FINANCIER 2022

#### Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

### COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2022	Compte financier 2022 *	Produits	Budget initial 2022	Compte financier 2022 *
Personnel	15 602	15 679	Subventions de l'État	19 194	19 984
<i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	3 531	4 038	– subventions pour charges de service public	19 194	19 984
			– crédits d'intervention( transfert)		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	7 780	8 505	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	1 927	2 192
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	2 900	3 024	Revenus d'activité et autres produits	2 196	2 797
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	2 900	3 024	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>	1 065	998
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		
<b>Total des charges</b>	<b>23 382</b>	<b>24 184</b>	<b>Total des produits</b>	<b>23 316</b>	<b>24 973</b>
Résultat : bénéfice		788	Résultat : perte	66	
Total : équilibre du CR	23 382	24 973	Total : équilibre du CR	23 382	24 973

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

### ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2022	Compte financier 2022 *	Ressources	Budget initial 2022	Compte financier 2022 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	1 769	2 815
Investissements	6 534	4 603	Financement de l'actif par l'État	3 008	198
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	454	50
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>6 534</b>	<b>4 603</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>5 231</b>	<b>3 063</b>
Augmentation du fonds de roulement			Diminution du fonds de roulement	1 304	1 540

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Les autres subventions, revenus d'activité et autres produits sont légèrement en hausse par rapport à 2021. Le résultat est bénéficiaire (0,79 M€), dans une moindre mesure qu'en 2021 (1,75 M€).

Le BI présentait un résultat prévisionnel déficitaire de 0,066 M€ alors que le résultat du compte financier fait apparaître un excédent de 0,79 M€, soit un écart de +0,85 M€. Cet écart est expliqué par des avances reçues plus tôt que prévu sur un projet européen, des écarts sur les estimations de payes, charges et dossiers de vacances non aboutis pour être mis en paye et des dépenses dans le cadre du marché UGAP ayant dû être reportées. D'autre part, les travaux réalisés permettent de réaliser les premières économies de fluides. Il y a par ailleurs un décalage entre le versement de l'intrant et le non-paiement des sommes dues au titre de la mise en place du nouveau SI pour insatisfaction, et enfin des reports de travaux.

L'ENTPE a disposé en 2022 d'un budget de 24,97 M€ dont 80 % proviennent de la subvention pour charges de service public.

La capacité d'autofinancement (2,81 M€) est en baisse par rapport à 2021 (3,17 M€), les ressources sont en baisse, les investissements en forte hausse, l'enveloppe de fonctionnement est aussi en hausse légère par rapport à l'exercice précédent. Il en résulte sur 2022 une diminution du fonds de roulement et dans une moindre mesure, une baisse de la trésorerie (11,07 M€ en 2021).

## TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)

Compte financier 2021	Budget initial 2022	Compte financier 2022
11 068	5 491	10 220

L'écart par rapport au montant inscrit au budget initial s'explique par des avances reçues pour des travaux.

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2022		Compte financier 2022 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel (yc enveloppe recherche)	15 602	15 602	16 253	16 253
Fonctionnement (yc enveloppe recherche)	4 880	4 880	5 758	5 984
Intervention	0	0	0	0
Investissement (yc enveloppe recherche)	2 589	6 534	3 473	4 611
<b>Dont enveloppe recherche</b>	<b>7 208</b>	<b>7 316</b>	<b>7 681</b>	<b>7 772</b>
- Personnel enveloppe recherche	5 680	5 680	5 735	5 735
- Fonctionnement enveloppe recherche	667	667	1 121	1 152
- Investissement enveloppe recherche	861	969	825	885
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>23 071</b>	<b>27 017</b>	<b>25 484</b>	<b>26 848</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	3 531	3 531	4 038	4 038

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | Opérateurs

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2022	Compte financier 2022 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>19 939</b>	<b>22 154</b>
Subvention pour charges de service public	19 194	19 984
Autres financements de l'État	0	50
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	551
Recettes propres	745	1 569
<b>Recettes fléchées</b>	<b>3 530</b>	<b>3 910</b>
Financements de l'État fléchés	1 795	1 899
Autres financements publics fléchés	1 348	1 989
Recettes propres fléchées	387	21
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>23 469</b>	<b>26 064</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>3 548</b>	<b>784</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	Budget initial	Compte financier *	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Diffusion des connaissances	226		148	148	0	0	0	0	374	374
	176		158	158	0	0	0	0	334	335
Enseignement	5 650		1 877	1 877	0	0	190	190	7 717	7 717
	5 654		1 487	1 526	0	0	74	92	7 215	7 272
Recherche	5 680		667	667	0	0	861	969	7 208	7 316
	5 735		1 121	1 152	0	0	825	885	7 681	7 772
Soutien-support	4 046		2 188	2 188	0	0	1 538	5 376	7 772	11 610
	4 687		2 993	3 148	0	0	2 574	3 634	10 254	11 469
<b>Total</b>	<b>15 602</b>		<b>4 880</b>	<b>4 880</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 589</b>	<b>6 534</b>	<b>23 071</b>	<b>27 017</b>
	<b>16 253</b>		<b>5 758</b>	<b>5 984</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 473</b>	<b>4 611</b>	<b>25 484</b>	<b>26 848</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2022	Compte financier 2022 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>3 548</b>	<b>784</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	350	409
Autres décaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>3 898</b>	<b>1 193</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	0
<b>Total des besoins</b>	<b>3 898</b>	<b>1 193</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2022	Compte financier 2022 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	292	345
Autres encaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>292</b>	<b>345</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>3 606</b>	<b>848</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	846
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	3 606	2
<b>Total des financements</b>	<b>3 898</b>	<b>1 193</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Le prélèvement sur la trésorerie de 0,85 M€ provient des ressources fléchées pour partie constituée des avances reçues en 2020 et 2021 sur les programmes de recherches dont les dépenses ont été effectuées en 2022, essentiellement en charges de personnel. La fin des programmes d'investissement permettra une stabilisation budgétaire à la fin du premier trimestre 2023.

Le solde budgétaire, en déficit de 784 k€, s'explique par des investissements menés par l'école. L'ensemble des travaux réalisés dans le cadre du plan de relance et des diverses subventions d'investissements, (SCSP exceptionnelle 2019, opération TIGRE, Résilience et Intracting) sont achevés à hauteur de 60 %. Leur achèvement aura lieu au premier semestre 2023. Il reste à ce jour le versement de la convention Résilience de 226 k€ et de l'avance remboursable du projet Intracting de 930 k€.

La situation de la trésorerie permet d'assurer les dépenses financées par la SCSP des deux premiers mois de l'année et d'assurer l'avance des financements des projets de recherche pluriannuels.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2021 (1)	Prévision 2022 (2)	Réalisation 2022
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>186</b>	<b>193</b>	<b>187</b>
– sous plafond	158	158	158
– hors plafond	28	35	29
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>			
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>	<b>27</b>	<b>34</b>	<b>34</b>
– rémunérés par l'État par ce programme	14	19	23
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes	13	15	11

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2021.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2022.

On constate un écart entre le budget initial et l'exécution sur les emplois hors plafond qui provient de difficultés de recrutements.

Le schéma d'emplois 2022 a été conforme à la LFI (maintien par rapport à 2021).